



Mission régionale d'autorité environnementale  
Île-de-France

**Procès-verbal de la séance du 3 octobre 2019**  
**de la MRAe d'Île-de-France**

Dûment convoquée par son président, la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) d'Île-de-France s'est réunie le 3 octobre 2019 à 14h00 dans les locaux de la DRIEE.

Présents : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah, et Judith Raoul-Duval.

Excusée : Catherine Mir .

La MRAe a délibéré sur les points suivants inscrits à l'ordre du jour :

### **1 - Approbation du PV de la réunion du 19 septembre 2019**

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte et Jean-Paul Le Divenah .

Le PV modifié de la réunion du 19 septembre 2019 est approuvé.

### **2 - Retour sur les décisions prises depuis la réunion du collège de la MRAe du 19 septembre août**

Jean-Paul Le Divenah (arrivé à ce point de l'ordre du jour) rend compte de l'exercice de la délégation de compétence concernant 17 décisions de cas par cas prises depuis la réunion du collège de la MRAe du 19 septembre, dont cinq soumettent la révision du PLU de Clichy-la-Garenne (92), la modification du PLU de Saint-Leu-la-Forêt (95) et les trois MeC DUP des PLU de Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Denis et Stains (93) à évaluation environnementale, présentation qui n'appelle pas de commentaires de la part des membres de la MRAe.

### **3 - Délégations données pour des dossiers de cas par cas :**

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte et Jean-Paul Le Divenah

Dans le cadre et les limites définis par la décision du 12 juillet 2018 portant exercice de la délégation prévue à l'article 17 du décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable, et après délibération, délégation de compétence est donnée à :

Jean-Paul Le Divenah pour les dossiers suivants :

- Cas par cas documents d'urbanisme : Compans (77), Villiers-Adam (95);

### **4 - Désignation de coordonnateurs pour avis sur plans-programmes**

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte et Jean-Paul Le Divenah

Désignation d'un coordonnateur pour les avis suivants :

- modification du PLU de Cannes-Ecluse (saisine volontaire) : niveau 1 – coordonnateur : Jean-Paul Le Divenah

### **5 - Délégation concernant les avis sur plans-programmes**

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte et Jean-Paul Le Divenah

Dans le cadre de la décision du 12 juillet 2018 de la Mission régionale d'autorité environnementale d'Île-de-France, portant exercice de la délégation prévue à l'article 17 du décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable, et après délibération, délégation de compétence est donnée à Jean-Paul Le Divenah et en son absence, à Marie Deketelaere-Hanna pour les avis sur plan-programme dont l'échéance de signature doit intervenir avant la prochaine séance du collège de la MRAe, le 17 octobre 2019, en particulier le cas échéant pour les PLU de Chauconin-Neufmontiers (77), Rubelles (77) et Les Bréviaires (78).

### **6. Avis portant sur le projet de révision du PLU de Montesson (78)**

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte et Jean-Paul Le Divenah

Après délibération, l'avis concernant le projet de révision du PLU de Montesson (78) est adopté.

### **7. Avis portant sur le projet de révision du PLU d'Orly (94)**

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte et Jean-Paul Le Divenah

Après délibération, l'avis concernant le projet de révision du PLU d'Orly (94) est adopté.

### **8. Retour sur les avis sur plan programme adopté depuis la dernière réunion du collège de la MRAe**

Jean-Paul Le Divenah rend compte de l'exercice de la délégation de compétence concernant les avis adoptés relatifs au PCAET de Paris Grand Sud (77-91) et à la révision du PLU de Beauchamp (95) qui n'appelle pas de commentaires des autres membres présents de la MRAe.

### **9 – Gestion par la MRAe des avis sur projets**

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte et Jean-Paul Le Divenah

Dans l'état actuel des dossiers et des informations qui lui sont communiquées, ne pouvant anticiper la date limite à laquelle certains avis devront être rendus, la MRAe identifie néanmoins les rapporteurs suivants et donne délégation de compétence au président, ou en son absence à Marie Deketelaere-Hanna pour tous les dossiers dont l'avis devra être rendu avant sa prochaine réunion prévue le 17 octobre 2019. :

- 292 - Bâtiment logistique Terra 1 à Mauchamps (91) : délais suspendus
- 295 – Casier pilote et programmation de l'aménagement hydraulique de la Bassée (77) : délais suspendus
- 296 - Réhabilitation de la Tour Montparnasse / rénovation tour CIT à Paris-Est : niveau 1 – Judith Raoul-Duval
- 297 – Triangle de l'Ouest à Noisy-le-Sec (93) : niveau 2 – Jean-Paul Le Divenah

### **10 – Avis portant sur le projet immobilier l'Ecrin à Villevaudé (77)**

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte et Jean-Paul Le Divenah

Après délibération, l'avis portant sur projet immobilier l'Ecrin à Villevaudé (77) est adopté.

### **11- Retour sur les avis sur projet adoptés depuis la réunion du collège de la MRAe du 19 septembre**

Jean-Paul Le Divenah rend compte de l'exercice de la délégation de compétence concernant :

- ZAC des Docks à Saint-Ouen (93)
- Aménagement de la ZAC de Nangis (77)
- Phase 3 du parc des Expositions de la porte de Versailles à Paris (75), Vanves et Issy-les-Moulineaux (92)
- Projet immobilier RATP porte de la Villette à Paris (75019)

présentation qui n'appelle pas de commentaires de la part des membres présents de la MRAe.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h.

Fait à La Défense, le 3 octobre 2019



Jean-Paul Le Divenah, président de séance